

Jacques Auxiette et Philippe Henry signent le Contrat Territorial Unique du Pays de Château-Gontier



Dossier de presse

Sommaire

- Communiqué de presse (p.2)
- Les visites de sites liées au CTU (p. 3)
- Politique régionale en faveur des territoires : la Région a engagé la 2ème génération des CTU (p. 4)

Annexes

- La carte du périmètre de contractualisation (p 5)
- Calcul de la dotation du CTU (p6)
- Tableau financier du CTU (p 7)

Contacts presse :

Région : Gwenola Huet - 02 28 20 60 65- gwenola.huet@paysdelaloire.fr
Pays de Château-Gontier : Véronique Caillaud - 02 43 09 55 64 – veronique.caillaud@cc-chateau-gontier.fr

Contrat Territorial Unique Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier Pour un développement harmonieux et équilibré du territoire

Pays de Château-Gontier : un second CTU

Après un premier CTU signé entre le Pays de Château-Gontier et la Région à hauteur de 1 822 000 €, un second CTU approuvé par la Commission permanente du Conseil régional du 14 décembre 2009 est signé ce mardi 26 janvier 2010, pour un montant de **1 888 000 €** portant sur 27 actions dans quatre thématiques :

Repères

Le Pays de Château-Gontier :

- 24 communes

- 28 255 habitants (carte jointe en annexe).

Chiffres clés du CTU

- 27 actions

- 4 axes : l'économie et l'emploi, l'environnement, les solidarités, l'ingénierie.

- 10 087 744 € : montant total de travaux

- 1 888 000 € : dotation régionale

1 L'emploi et le développement économique (24% de la dotation régionale, 457 800 €)

L'ensemble des actions cible le soutien au secteur artisanal et commercial du pays puisqu'une ORAC a été inscrite ainsi que deux actions en faveur de l'immobilier d'entreprises : **la réalisation de modules artisanaux à Château Gontier et la construction de bâtiments pour le maintien de deux commerces** dans une commune du territoire.

Une autre action vise l'emploi artisanal et agricole et fait suite à une démarche d'identification des besoins d'emplois dans ces deux secteurs, initiée dans le 1^{er} CTU. Cette seconde étape a pour objectif **d'aider les employeurs à identifier les compétences à mobiliser pour leurs activités.**

La Communauté de communes porte aussi un projet de zone d'activités liées au tourisme (en lien avec le Refuge de l'Arche, premier site touristique départemental) qu'elle souhaite aménager dans le respect de l'environnement, en menant une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

2 L'environnement, l'énergie et les transports (9 % de la dotation régionale, soit 169 200 €)

4 projets de station d'épuration dont un projet intercommunal. Ces différents projets sont le fruit d'une réflexion menée à l'échelle intercommunale. La Communauté de communes a privilégié les systèmes innovants s'inscrivant dans une logique de développement durable et a souhaité mettre en place un système de mesures compensatoires afin d'améliorer l'impact sur le milieu récepteur.

Un autre projet concerne **l'acquisition d'une remorque de débardage** permettant de faciliter le travail de production du bois pour la filière bois et ainsi de poursuivre la dynamique engagée sur le Pays de Château Gontier soutenue par la Région dans le cadre du premier CTU (installation d'une chaudière bois et d'un réseau de chaleur, acquisition de matériel pour entretenir les haies, création d'une plate forme de stockage du bois).

La création d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage est également inscrite, projet porté par l'association le CEPAN (Club d'Etudes et de Protection des Animaux et de la Nature), qui gère le Refuge de l'Arche, premier site touristique départemental.

3 Les solidarités (66% de la dotation régionale, soit 1 247 00 €)

Dans ce domaine, le projet principal concerne **la réalisation d'une médiathèque intercommunale à Château Gontier**, accompagnée d'un aménagement urbain, porté par la Commune de Château Gontier. Les autres actions ont pour objectif de **mailler le territoire du pays d'équipements de services à la personne : écoles et restauration scolaire, sports et loisirs, petite enfance, santé.** Pour ces équipements communaux de proximité, la Communauté de communes a souhaité que les maîtres d'ouvrage s'inscrivent dans une démarche de qualité environnementale du bâti.

Enfin, **le Foyer de Jeunes Travailleurs**, de statut associatif, présente un projet de réalisation d'une nouvelle salle de restauration. Cette structure avait précédemment été aidée dans le CTU1 pour la réhabilitation de logements.

4 L'ingénierie (1% de la dotation régionale, 14 000 €)

Cette dotation intègre le fonctionnement du Conseil de Développement.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs à Château Gontier.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs du Pays de Château Gontier, seul établissement de ce type dans le sud Mayenne, comprend trois résidences comptant 98 lits. Il est géré par l'Association l'Illiad et une des résidences est propriété de la Communauté de communes. Au-delà de la mise à disposition des lieux, la collectivité accompagne cet établissement via un soutien financier pour son fonctionnement.

Dans le cadre du CTU1, des travaux de rénovation ont été financés (remplacement de radiateurs et de menuiseries) afin d'améliorer les conditions d'accueil des résidents et notamment de réduire leurs charges de chauffage. **L'aide régionale s'est élevée à 16 638 €, complétée par une aide au titre de la politique régionale de soutien aux foyers de jeunes travailleurs, d'un montant de 17 888 €, aide bonifiée du fait de lits réservés aux apprentis.**

Dans le second CTU signé aujourd'hui, un second projet est inscrit concernant la salle de restauration du foyer. En effet, l'établissement propose un service restauration fonctionnant sur une base associative, ouvert à tous, et distribuant plus de 70 000 repas dans l'année. Cependant, du fait d'une restructuration du foyer d'accueil de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI), le Foyer de Jeunes Travailleurs va être privé d'une des deux salles de restauration. L'association souhaite donc aménager une nouvelle salle d'une capacité d'accueil de 100 personnes, et projette, de créer un nouveau self (hors CTU).

Au titre de ce CTU, ce projet bénéficiera d'une dotation régionale de 15 000 € pour un montant de dépenses estimé à 100 000 €.

Refuge de l'Arche à Saint Fort.

Depuis 1974, le Refuge de l'Arche recueille les animaux sauvages blessés ou abandonnés, et est devenu au fil des ans, un lieu d'accueil d'animaux exotiques et sauvages, ouvert au public. C'est par ailleurs le 1^{er} site touristique de la Mayenne (60 000 visites). Cet équipement est géré par une association, le Club d'Etudes et de Protection des Animaux et de la Nature (CEPAN), qui mène parallèlement des actions pédagogiques (accueil de jeunes bénévoles pour soigner les animaux) et de réinsertion (chantier d'insertion).

L'association a souhaité s'engager dans un large programme de travaux visant à améliorer l'accueil et la sécurité des visiteurs individuels ou en groupe et à préserver l'environnement naturel. C'est dans ce cadre qu'un premier projet a été inscrit au 1^{er} CTU, à savoir l'aménagement d'aires de stationnement, projet ayant obtenu une dotation régionale de 18 850 €.

Le nouveau projet inscrit au second CTU consiste en la réalisation d'un nouveau centre de sauvegarde de la faune sauvage. Il permettra d'accueillir des animaux de la faune locale trouvés blessés dans la nature, de les soigner et de les relâcher dans leur milieu originel. La réglementation actuelle ne permettant plus d'assurer cette activité et l'accueil de touristes au sein d'un même établissement, la création d'un centre de soins est envisagée.

Au titre de ce CTU, ce projet bénéficiera d'une dotation régionale de 60 000 € pour un montant de dépenses estimé à 452 022 €.

Politique régionale en faveur des territoires : La Région a engagé en 2008 la 2ème génération des CTU

La Région, partenaire des projets locaux

La Région des Pays de la Loire est devenue un partenaire essentiel des intercommunalités. Au travers des CTU, elle a mis en place une nouvelle façon de travailler avec les élus et représentants locaux, privilégiant l'initiative locale, afin de répondre au plus près aux besoins des Ligériens, à travers l'aménagement d'équipements essentiels localement.

**Près de 100% de la population concernée, l'aide régionale multipliée par quatre !
Une invitation à bouger et à investir, qu'ont rapidement saisie les élus locaux.**

Pari tenu pour la Région et pour les territoires qui ont présenté de très nombreux projets autour des 3 axes prioritaires fixés par la Région:

- solidarités humaines et territoriales (équipements culturels et sportifs pour 54%, services à la population et logement)
- économie et emploi
- environnement et énergie

49 territoires (99% des Ligériens) ont contractualisé avec la Région et 82 contrats ont été finalisés entre 2004 et 2009. Avec les politiques spécifiques sur le logement et sur les transports collectifs en site propre, la Région mobilise ainsi une enveloppe globale de 250 M€ sur 3 ans, qui a permis de soutenir près de 2 000 actions sur les territoires, représentant, par l'effet de levier des aides régionales, près d'1,5 milliard d'euros d'investissements.

La moyenne des financements régionaux est de 59 € par habitant avec une répartition équitable sur le territoire régional, territoires urbains comme ruraux, petites villes comme grandes agglomérations.

Aujourd'hui, la Région s'engage, sur la base d'une évaluation réalisée avec tous les acteurs concernés, vers la seconde génération de CTU engagée en 2008. Les évolutions envisagées doivent permettre :

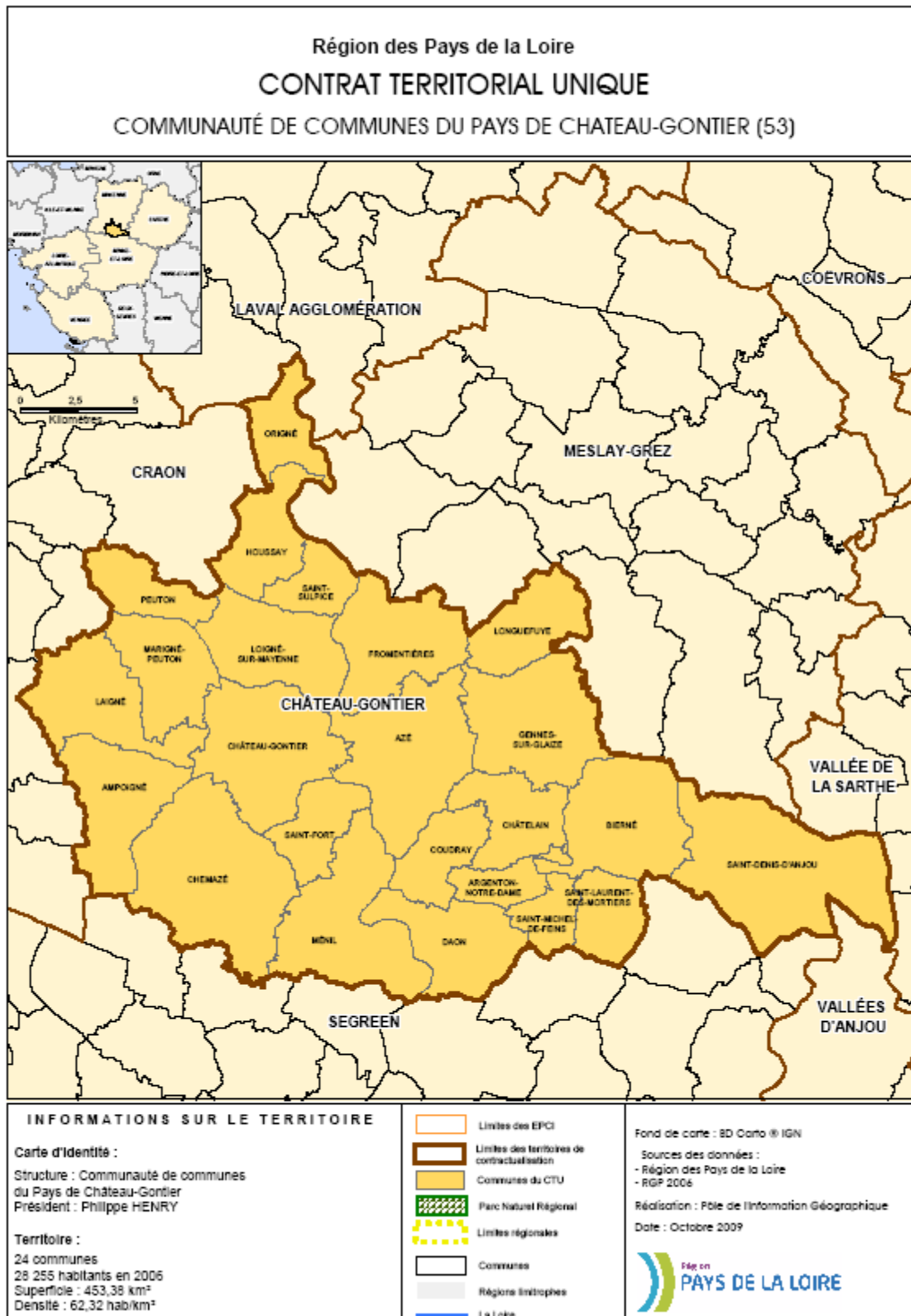
1 — Une plus grande cohérence entre les choix des territoires et les priorités régionales, dans un plus grand souci de coordination des politiques d'aménagement des territoires :

- renforcement du caractère structurant des équipements publics accompagnés par la Région (60% des équipements doivent être de rayonnement intercommunal)
- soutien renforcé aux territoires qui ont des forts enjeux en matière d'aménagement du territoire (gestion de la proximité avec les grandes agglomérations, cohésion sociale, développement du logement social ...).

2 — La promotion du développement durable, par la prise en compte des enjeux de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique, en application des orientations du SRADDT : proposition de grilles d'objectifs à atteindre en matière de critères HQE, de consommation énergétique et d'approche environnementale.

3 — Une meilleure implication de la société civile en soutenant de manière directe les conseils de développement, par l'inscription obligatoire dans chaque CTU d'une ligne budgétaire consacrée à l'animation du CDD du territoire.

Annexe 1 : la carte du périmètre du CTU de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier



ANNEXE 2 : CALCUL DE LA DOTATION CTU de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

	Nombre de communes	Population sans double compte en 2006	Superficie en km ²	Densité en habitants au km ²	EPCI en TPU	Dotations de base de 35 € par habitant	Dotations forfaitaires aux chefs lieux de département et d'arrondissement	Dotations de solidarité intercommunale en lien avec la TPU (+10% de la dotation de base par habitant correspondant aux EPCI en TPU)	Dotations par territoire arrondies au millier d'€ supérieur
CC du Pays de Château Gontier	24	28 255	453,40	62,32	oui	988 925	800 000	98 893	1 888 000

ANNEXE 3 :

TABLEAU FINANCIER ET PROGRAMME D' ACTIONS DU CTU de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

Champs d'intervention du Contrat	N° action	Intitulé des actions	Maître d'ouvrage	Montant global estimatif	HT/TTC	Contribution du Maître d'Ouvrage	Région		Date de rétroactivité	Gestion déléguée (Oui/Non)	Dimension intercommunale (oui/non)
							CTU	%			
1. Economie et emploi	1	Démarche commune d'identification et de gestion des compétences dans le secteur agricole et artisanal	Chambre d'Agriculture de la Mayenne	15 000 €	TTC	9 000 €	6 000 €	40%		non	oui
	2	Démarche commune d'identification et de gestion des compétences dans le secteur agricole et artisanal	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne	28 440 €	TTC	20 440 €	8 000 €	28%		non	oui
	3	Réalisation d'une étude d'aménagement de la Zone d'Activités de la Blotinière	Communauté de communes du Pays Château Gontier	20 000 €	HT	5 000 €	10 000 €	50%	01/10/09	non	oui
	4	Réalisation de modules artisanaux - Zone Artisanale de Montplours	Commune de Château-Gontier	410 000 €	HT	200 000 €	210 000 €	51%	01/06/09	non	oui
	5	ORAC	Communauté de communes du Pays Château Gontier	2 000 000 €	TTC	1 400 000 €	200 000 €	10%		oui	oui
	6	Construction de bâtiments pour l'accueil d'activités commerciales	Commune de Fromentières	200 000 €	HT	87 886 €	23 800 €	12%	01/06/09	non	oui
Sous-total 1.				2 673 440 €		1 722 326 €	457 800 €				
	7	Construction d'une station d'épuration	Commune d'Ampoigné	190 680 €	HT	74 313 €	22 800 €	12%	01/06/09	non	non
	8	Construction d'une station d'épuration	Commune de Laigné	210 000 €	HT	75 050 €	21 550 €	10%	01/10/09	non	non
	9	Construction d'une station d'épuration	Commune de Genes sur Glaize	200 000 €	HT	49 200 €	20 800 €	10%		non	non
	10	Regroupement et transfert des unités de traitement de Ménéil et Daon vers la station d'épuration de l'agglomération	Commune de Ménéil	260 000 €	HT	103 450 €	26 550 €	10%		non	oui
	11	Création d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage	Association du CEPAN	452 022 €	HT	112 022 €	60 000 €	13%	01/02/09	non	oui
	12	Acquisition d'une remorque de débardage	CUMA de Cepvil	35 000 €	TTC	10 500 €	17 500 €	50%		non	oui
Sous-total 2.				1 347 702 €		424 535 €	169 200 €				
3.Solidarités humaines et territoriales	13	Réalisation d'une médiathèque	Communauté de communes du Pays Château Gontier	3 080 774 €	HT	1 194 774 €	637 000 €	21%		non	oui
	14	Aménagement des abords de la médiathèque	Commune de Château-Gontier	80 000 €	HT	30 000 €	50 000 €	63%	01/09/09	non	oui
	15	Construction d'une maison commune	Commune d'Azé	165 329 €	HT	106 083 €	25 800 €	16%	01/06/09	non	non
	16	Construction d'un Maison de santé	Commune de Chemszé	250 000 €	HT	189 200 €	25 800 €	10%	01/09/09	non	oui
	17	Construction d'une salle de restauration scolaire	Commune d'Houssay	150 000 €	HT	97 920 €	25 800 €	17%	01/01/09	non	oui
	18	Construction de nouveaux locaux scolaires pour le RPI de Loigné sur Mayenne et Marigné Peuton	Commune de Loigné sur Mayenne	100 000 €	HT	40 843 €	22 300 €	22%		non	oui
	19	Construction d'un restaurant scolaire	Commune de Coutray	250 000 €	HT	201 012 €	25 800 €	10%	01/12/09	non	non
	20	Construction de vestiaires pour le terrain de foot	Commune de Biemé	133 600 €	HT	43 335 €	20 300 €	15%		non	non
	21	Construction de nouveaux équipements sportifs	Commune de Saint Denis d'Anjou	227 449 €	HT	175 410 €	23 300 €	10%	01/09/09	non	non
	22	Construction d'une halle ouverte	Commune de Peuton	80 000 €	HT	31 800 €	17 800 €	22%	02/07/09	non	non
	23	Réhabilitation de l'espace Grand Maison	Commune de Saint-Sulpice	68 800 €	HT	38 129 €	24 300 €	35%	01/09/09	non	non
	24	Création d'un bâtiment multifonctions	Commune d'Origné	230 000 €	HT	138 724 €	23 800 €	10%	01/01/09	non	non
	25	Réalisation d'un accueil de loisirs pour l'enfance	Commune de Château-Gontier	1 126 650 €	HT	234 421 €	310 000 €	28%	01/06/09	non	oui
26	Réalisation d'une nouvelle salle de restauration	Association FJT l'Illide	100 000 €	TTC	85 000 €	15 000 €	15%		non	oui	
				6 042 602 €		2 606 650 €	1 247 000 €				
4.Ingénierie	27	Animation du Conseil de Développement	CC Pays Château Gontier	24 000 €	TTC	5 000 €	14 000 €	58%		non	oui
Sous-total 4.				24 000 €		5 000 €	14 000 €				
Total Contrat				10 087 744 €		4 758 512 €	1 889 000 €				